

Le 03.02.2015

Communiqué de presse

Lancement du nouveau Système National d'Identification et de Traçabilité animale (SNIT)

- **Une première en Afrique du nord**
- **Le Ministre de l'Agriculture donne également le coup d'envoi de la 1^{ère} étape du village itinérant du conseil agricole.**

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, M. Aziz Akhannouch, a présidé, le mardi 3 février 2015 à l'Agropole de Berkane, la cérémonie de lancement du nouveau Système National d'Identification et de Traçabilité animale (SNIT), accompagné du wali et du gouverneur de la province de Berkane, des directeurs centraux et régionaux, des élus locaux ainsi que des professionnels du secteur.

Le système d'identification et de traçabilité animale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues par le Plan Maroc Vert. Premier du genre à l'échelle nord-africaine, ce système utilise une technologie innovante dans ce domaine, basée sur l'identification des animaux par deux boucles, l'une électronique et l'autre manuelle et fonctionnent par radiofréquence (RFID).

Les bovins et les camelins sont les premières espèces animales concernées par ce programme d'identification et chaque animal portera aux oreilles une paire de boucles portant numéro et puce électronique activée, lue par un lecteur électronique de boucles.

Les données concernant l'animal identifié et son détenteur sont enregistrés sur le lecteur et transmises vers la base de données nationale d'identification.

La mise en place de ce nouveau dispositif d'identification des animaux au niveau national permettra d'améliorer l'efficacité de gestion des programmes sanitaires et de contrôle des performances zootechniques. A travers ce système, il sera possible retracer à travers toutes les étapes de production, de transformation et de distribution, le cheminement des animaux et leurs dérivés, permettant ainsi de retirer du marché et de rappeler des produits susceptibles de constituer un danger pour la santé du consommateur. Ce système doit permettre de surcroit, de valoriser les produits nationaux et de les promouvoir à l'export.

Il a été procédé au terme de la démonstration concernant le fonctionnement de l'application informatique relative à l'identification animale, à la signature de trois conventions avec la Fédération interprofessionnelle Marocaine du Lait (FIMALAIT), la Fédération Interprofessionnelle des Viandes Rouges (FIVIAR) et l'Ordre National des Vétérinaires.

Ces conventions définissent le cadre et les conditions générales régissant les relations de partenariat et de coopération pour l'identification des bovins par la mise en application du SNIT ainsi que les engagements de chaque partie. Elles visent à assurer l'identification de tout le cheptel bovin selon le SNIT, garantir la traçabilité et le suivi des mouvements des

bovins et disposer d'une base de données nationale sur les bovins identifiés et sur l'élevage des bovins permettant d'assurer leur suivi sanitaire et zootechnique.

En marge de la journée, le Ministre a donné le coup d'envoi à la 1ère étape du village itinérant du Conseil Agricole organisé par l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) et visité un certain nombre de projets agricoles. Il s'agit du lancement des travaux de construction d'une unité d'aliment de bétail, de la visite d'une unité de fabrication de fromage et d'une station de conditionnement des agrumes. Il a également assisté au niveau d'une ferme d'élevage à l'opération d'identification sur plusieurs espèces de bovins et de camelins.